

# Organisation de la reprise du centre de loisirs éducatif de Breteil

Accueil des enfants sur la période de juillet / août 2020

(Mise à jour du 30.06.2020)

## Contexte

Les FRANCAS sont engagés depuis toujours dans la défense et la promotion des droits de l'enfant. Le protocole sanitaire qui accompagne le déconfinement des écoles et des temps de loisirs bouscule nos valeurs et questionnent nos pratiques d'animateur(ices). Au centre de loisirs de Breteil l'apprentissage de la vie quotidienne au sein du collectif et l'activité libre sont et resteront des piliers de notre travail auprès de vos enfants. L'équipe d'animation se mobilise afin d'adapter ses pratiques et innover dans les propositions de jeux et d'activités.

Le protocole sanitaire met à mal les repères et habitudes de tous, nous serons donc particulièrement attentifs au bien être moral et affectif des enfants et des animateurs(ices).

## Accueil des enfants

Jusqu'à nouvelle ordre, le centre de loisirs éducatif de Breteil ouvre dans les conditions définies ci-dessous.

**En juillet et en août** (une mise à jour pourra être apportée selon l'évolution du contexte) :

Le centre de loisirs éducatifs ouvrira du 06 au 31 juillet et du 24 au 31 août de 7h30 à 18h30 (selon les horaires définis lors de l'inscription de vos enfants).

**En raison du contexte actuel, nous sommes cette année dans l'incapacité d'assurer la tenue des « mini-camps ».**

Cette année les enfants seront accueillis :

- Les maternelles (3 / 5 ans) seront accueillies dans les locaux du centre de loisirs
- Les élémentaires (6 / 8 ans) seront accueillis dans les locaux du centre de loisirs
- La passerelle (9 / 11) sera accueillie dans la salle multi-activités de l'école élémentaire « les 3 rivières »

La mise à jour du protocole (datée du 18 juin 2020) nous permet à nouveau d'organiser des sorties en utilisant les transports en commun (en respectant le protocole d'utilisation des transports en commun) ou d'utiliser des minibus en respectant les distanciations sociales. A ce titre, les sorties proposées vous

seront communiquées au plus tôt. Les inscriptions se feront une semaine avant chaque sortie et nous prêteront attention à ce que chaque enfant puisse en profiter de manière équitable.

### **Inscription/facturation**

L'inscription des enfants est à effectuer auprès de Charlène BOUCHARD, directrice du centre de loisirs éducatif cet été, par mail via l'adresse suivante [inscription.cle.breteil@gmail.com](mailto:inscription.cle.breteil@gmail.com) ou bien par SMS au 06.07.61.90.83 (ou WhatsApp).

### **Activités**

Les activités proposées par l'équipe d'animation permettront de respecter les gestes barrières et les distanciations physiques.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons de promouvoir le partage, le collectif, les découvertes et le respect des rythmes de chacun tout en respectant les recommandations faites dans le protocole pour les accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

Selon les besoins et nos observations, des temps ludiques pourront être mis en place afin de sensibiliser les enfants et les jeunes avec les gestes barrières et le lavage des mains.

### **Organisation de l'accueil**

Afin de limiter le brassage entre les différents groupes d'enfants, l'accueil se fera comme suit :

- Accueil des enfants de maternelle dans la salle du centre de loisirs
- Accueil des enfants de 6 à 8 ans dans la salle du centre de loisirs
- Accueil des enfants de 9 à 11 ans dans la salle multi-activités de l'école élémentaire « Les 3 rivières »

Afin de limiter le brassage et de respecter les distanciation sociales, nous demandons aux adultes accompagnants leur.s enfant.s de ne pas entrer dans les salles d'activités. Les trois accueils se feront en extérieur.

### **Les accueils**

L'arrivée et le départ des enfants doit se faire aux heures indiquées lors de l'inscription pour limiter le brassage. En cas de retard ou d'absence, il est impératif de prévenir le centre de loisirs en appelant ou en envoyant un sms sur le portable du centre (06.07.61.90.83)

Aucune personne étrangère au service d'animation, d'entretien des locaux ou du service technique ne peut entrer dans les locaux.

### **La restauration**

Les repas (goûter et repas du midi) sont assurés par le centre de loisirs et la restauration municipale. Les familles doivent fournir une gourde ou bien une bouteille d'eau par enfant étiquetée à son nom.

### **Points pratiques**

La tenue des enfants doit permettre la pratique d'activités extérieure et intérieure. La tenue des enfants de maternelle doit permettre à l'enfant d'être le plus autonome possible dans l'habillage et le déshabillage. L'apport de jeux et jouets est proscrit.